Barèmes de diffusion en arts médiatiques

Révision novembre 2016

| DROITS D'EXPOSITION | 02 |
|---|-----|
| DROITS DE PRÉSENTATION | 02 |
| DROITS DE PROJECTION FILM ET VIDÉO | 02 |
| DROITS DE PERFORMANCE | 03 |
| DROITS DE DIFFUSION WEB | 03 |
| CACHET DE RÉSIDENCE D'ARTISTE | 03 |
| COMMANDE D'ŒUVRES /ACCOMPAGNEMENT DE PROJET | 03 |
| CACHET DE COMMISSARIAT | 04 |
| CACHET D'AUTEUR | 04 |
| PARTICIPATION À UNE PRÉSENTATION PUBLIQUE | 04 |
| LEVIOLE | n F |

DROITS D'EXPOSITION (21 à 42 Jours)

• Droits pour chacun des artistes

| | LOCAL | RÉGIONAL | NATIONAL | ÉVÈNEMENT AU QUÉBEC ayant une portée internationale | INTERNATIONAL |
|-----------------|---------|----------|----------|---|---------------|
| 1 artiste | 1250 \$ | 1 500 \$ | 1 750 \$ | 2 000 \$ | 2 250 \$ |
| 2 à 3 artistes | 1000 \$ | 1 250 \$ | 1 500 \$ | 1 750 \$ | 2 000 \$ |
| 4 artistes et + | 300 \$ | 500 \$ | 800 \$ | 1 200 \$ | 1 500 \$ |

NOTE: Si plus de 42 jours, cela se négocie cas par cas.

La location d'équipements, le soutien technique et les frais de transport, de déplacement et d'hébergement sont en sus. Les frais de montage sont également en sus., prévoir un minimum de 25 \$ de l'heure.

DROITS DE PRÉSENTATION

• Droits pour une présentation ponctuelle

| | LOCAL | RÉGIONAL | NATIONAL | ÉVÈNEMENT AU QUÉBEC ayant une portée internationale | INTERNATIONAL |
|-----------------|--------|----------|----------|---|---------------|
| 1 artiste | 600 \$ | 1 500 \$ | 1 750 \$ | 2 000 \$ | 2 250 \$ |
| 2 à 3 artistes | 400 \$ | 1 250 \$ | 1 500 \$ | 1 750 \$ | 2 000 \$ |
| 4 artistes et + | 200 \$ | 500 \$ | 800 \$ | 1 200 \$ | 1 500 \$ |

DROITS DE PROJECTION FILM ET VIDÉO

• Projection unique pour une œuvre

| DURÉE | LOCAL | RÉGIONAL | NATIONAL | ÉVÈNEMENT AU QUÉBEC ayant une portée internationale | INTERNATIONAL |
|-----------------|--------|----------|----------|---|---------------|
| 30 min et moins | 50 \$ | 75 \$ | 100 \$ | 125 \$ | 150\$ |
| 30-60 min | 75 \$ | 100 \$ | 125 \$ | 150 \$ | 175 \$ |
| 60 min et plus | 100 \$ | 125 \$ | 150 \$ | 175 \$ | 200 \$ |

Projection de groupe – 5 œuvres et plus

Projes pour une geuvre

| 30 min et moins | 25 \$ | 50 \$ | 75 \$ | 100 \$ | 125 \$ |
|-----------------|-------|--------|--------|--------|--------|
| 30-60 min | 50 \$ | 75 \$ | 100 \$ | 125 \$ | 150 \$ |
| 60 min et plus | 75 \$ | 100 \$ | 125 \$ | 150 \$ | 175 \$ |

NOTE: Les cachets ne comprennent pas la présentation de l'artiste.

Montant forfaitaire dans le cas d'une présentation en boucle d'un extrait d'œuvre d'une durée X ou de plusieurs présentations d'un même programme.

VEUILLEZ NOTER QUE CES MONTANTS SONT DES MINIMUMS SUGGÉRÉS.

DROITS DE PERFORMANCE (audio, visuelle, audio-visuelle)

• Pour un artiste

| | LOCAL | RÉGIONAL | NATIONAL | ÉVÈNEMENT AU QUÉBEC ayant une portée internationale | INTERNATIONAL |
|-----------------|--------|----------|----------|---|---------------|
| 30 min et moins | 200 \$ | 400 \$ | 600 \$ | 800 \$ | 1 000 \$ |
| 30-60 min | 400 \$ | 600 \$ | 800 \$ | 1 000 \$ | 1 200 \$ |
| 60 min et plus | 600 \$ | 800 \$ | 1000 \$ | 1 200 \$ | 1 400 \$ |

NOTE: La location d'équipements, le soutien technique et les frais de transport, de déplacement et d'hébergement sont en sus.

Prévoir un montant pour la location si l'artiste fournit les équipements servant à la diffusion.

| DROITS DE DIFFUSION WEB | | | |
|------------------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------|
| OEUVRE DIFFUSÉE SUR LE WEB | ART WEB | CAPSULE VIDÉO | BANDE DÉMONSTRATIVE |
| 250 \$/3 mois et moins | 250 \$/3 mois et moins | 75 \$/3 mois et moins | 50 \$/an |
| 800 \$/an | 800 \$/an | 200 \$/an | |
| 250 \$/renouvellement annuel | 250 \$/renouvellement annuel | | |

CACHET DE RÉSIDENCE D'ARTISTE

• Résidence de production et recherche et création — Cachet pour un artiste

| 300 \$/semaine | 750 \$/mois |
|----------------|-------------|
| | |

COMMANDE D'ŒUVRES/ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

• Cachet pour un artiste ou un collectif d'artistes pour la production d'une œuvre

| 5 000 \$ et plus/année | 500 \$ et plus/mois |
|------------------------|---------------------|
| | |

VEUILLEZ NOTER QUE CES MONTANTS SONT DES MINIMUMS SUGGÉRÉS.

CACHET DE COMMISSARIAT

• COMMISSAIRE CINÉMA/VIDÉO — Un programme/projection unique

| LOCAL | RÉGIONAL | NATIONAL | ÉVÈNEMENT AU QUÉBEC ayant une portée internationale | INTERNATIONAL |
|--------|----------|----------|---|---------------|
| 150 \$ | 300 \$ | 750 \$ | 1 000 \$ | 1 250 \$ |

CACHET DE COMMISSARIAT

• COMMISSAIRE INSTALLATIONS ET PERFORMANCES

Les droits n'incluent pas la recherche, le développement au niveau technique, la coordination de l'exposition et/ou d'un catalogue, la visite guidée, agir à titre de consultant.

| 300 \$ | 600 \$ | 900 \$ | 1 200 \$ | 1 500 \$ |
|--------|--------|--------|----------|----------|
| | | | | |

NOTE: Les montants peuvent être majorés selon la préparation et la recherche demandée. Les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance sont en sus.

CACHET D'AUTEUR

Feuillet (250 mots): 125 \$

Traduction: 0,50\$/mot

NOTE: Les frais de révision et de traduction sont en sus.

PARTICIPATION À UNE PRÉSENTATION PUBLIQUE

| Table-ronde avec plus d'un intervenant | 125 \$/personne | Atelier de formation | 45 \$ à 75 \$/l'heure |
|--|--------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Conférencier | À partir de 400 \$ | Discussion avec l'artiste/commissaire | 125 \$ |
| Animateur/Modérateur | 200 \$ | Présentation de l'artiste/commissaire | 75 \$ |
| Classe de maître | À partir de 400 \$ | Cachet pour les jurys | 125 \$/jour |

NOTE: Les montants peuvent être majorés selon la préparation et la recherche demandée. Les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance sont en sus.

LEXIQUE

Accompagnement de projet

Prise en charge par un organisme des éléments financiers, logistiques, promotionnels et/ou de production d'une œuvre d'un artiste.

Animateur

Personne chargée d'animer une activité de communications.

Artiste

L'artiste se définit comme suit :

- se déclare artiste professionnel;
- crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services, moyennant rémunération, à titre de créateur ou d'interprète,
- · a une reconnaissance de ses pairs;
- diffuse ou interprète publiquement des oeuvres dans des lieux et/ou un contexte reconnus par les pairs

Définition du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Art web

Forme artistique qui utilise Internet, ou tout autre réseau, comme média de production – pour le contenu existant – et comme sujet de recherche artistique, ou comme support de diffusion d'une œuvre. L'art en réseau est soumis au langage informatique, de même qu'aux spécificités et codes de cet espace. Une diversité de pratiques peuvent être comprises dans cette catégorie hétérogène qui regroupe tant des propositions participatives que génératives ou statiques

Atelier de formation

05

Atelier théorique ou pratique d'une durée de trois heures ou plus donné par un artiste ou un professionnel spécialisé.

Bande démonstrative

La bande démonstrative est une courte vidéo composée de plans choisis d'une oeuvre ou d'une exposition. Son objectif est montrer l'oeuvre pour des raisons documentaires ou promotionnelles.

Caharet

Présentation à un auditoire limité de performances d'artistes dans lieu ouvert au public avec services de consommation.

Cachet

Honoraires versés à un artiste pour une performance, prestation et tout autre service rendu ou paiement forfaitaire lié à une résidence d'artiste.

Capsule vidéo

Courte vidéo présentant un artiste, un projet d'artiste ou une exposition. Sous formes de reportages, d'entrevues, de portraits ou autre, son objectif est de promouvoir, d'interpréter et de médiatiser un travail artistique vers le public.

Classe de maître

Session de formation de haut niveau dispensée par un artiste dont l'autorité est reconnue dans une discipline. Habituellement, la classe de maître abordera des aspects techniques et pratiques.

Commande d'œuvres

Invitation par un organisme à un artiste à réaliser une œuvre livrable à une date attendue. L'artiste conserve les droits de l'œuvre.

Commissaire

Personne chargée de concevoir et organiser une exposition temporaire, que ce soit une exposition monographique ou de groupe. Le commissaire détermine le choix des pièces présentées, la problématique ou la thématique de l'exposition, la mise en espace des œuvres dans le lieu accueillant le projet ainsi que leur restitution auprès des publics sous toutes formes de diffusion, effectue les choix relatifs au catalogue et y rédige, souvent, des textes. Il est donc l'auteur de l'exposition. Il peut aussi intervenir sur des programmations de films ou vidéos.

Conférencier

Orateur qui débat sur une question précise lors d'une conférence.

Discussion avec l'artiste

Discussion autour d'une œuvre ou du travail d'un artiste dans le cadre d'un évènement (colloque, festival, tableronde, causerie, etc.)

DROITS

Droit d'auteur

Dans sa plus simple expression, le « droit d'auteur » signifie le « droit de reproduire ». En règle générale, seul le titulaire du droit d'auteur, souvent le créateur, a le droit de produire ou de reproduire l'œuvre ou de permettre à quiconque de le faire. En général, le droit d'auteur demeure valide pendant toute la vie de l'auteur, puis pour une période de 50 ans suivant la fin de l'année civile de son décès. Source : Office de la propriété intellectuelle du Canada.

Droits d'exposition

Redevance au créateur pour l'exposition de son œuvre.

LEXIQUE

Droits moraux

Les droits de l'auteur d'une œuvre à l'intégrité de l'oeuvre, de même qu'au droit de revendiquer la création de son oeuvre (même sous pseudonyme) ainsi que le droit à l'anonymat.

Droits de performance

Redevance au créateur pour la performance de son œuvre.

Droits de présentation

Redevance au créateur pour la présentation ponctuelle de son œuvre (présentation unique d'une oeuvre ou d'une performance lors d'une présentation publique dans le cadre d'un événement éphémère). Le droit de présentation s'applique chaque fois qu'un procédé de communication permet de toucher un public. Cela signifie que l'autorisation de l'auteur est nécessaire pour chaque type de présentation.

Droits de reproduction

Redevance au créateur pour la reproduction de son œuvre, en totalité ou en partie et ce, pour l'ensemble des plateformes de diffusion.

ÉVÈNEMENTS

Local

Un évènement d'envergure local est une manifestation qui cible un auditoire restreint d'une même ville et qui s'adresse à des publics précis et qui vise le développement des publics dans une communauté spécifique.

Régional

06

Un évènement d'envergure régional cible un auditoire d'une même région et qui jouie d'une bonne couverture médiatique locale.

National

Un évènement d'envergure nationale cible un auditoire national qui jouie d'une bonne couverture médiatique nationale.

Évènement au Québec ayant une portée internationale

Évènement qui se déroule au Québec et qui diffuse des œuvres d'artistes autant québécois qu'internationaux dont la portée et le rayonnement ont une portée internationale et qui a des retombées médiatiques importantes.

International

Évènement produit au Québec qui se déroule à l'international et qui diffuse des œuvres d'artistes québécois et/ou internationaux dont la portée, le rayonnement et les retombées médiatiques sont importants.

Exposition

Désigne traditionnellement l'espace et le temps où des objets d'art rencontrent un public. Une exposition est souvent temporaire, s'achevant à l'issue d'une période déterminée, par opposition à une exposition permanente qui présente des collections sans limites de temps. Une exposition peut présenter des installations, vidéos, sons et performances d'artistes ou de groupe d'artistes.

Festival

Un festival est un évènement périodique au cours duquel sont présentées des œuvres en général dans un lieu donné et pour une durée limitée dans le temps. Le festival propose une programmation officielle autour d'un thème commun et est consacré à des œuvres locales, nationales ou internationales.

Installation

Œuvre d'art dont les éléments occupent un espace donné (intérieur ou extérieur), par la mise en situation de différentes techniques d'expression et de représentation.

Oeuvre diffusée sur le web

Toute oeuvre (audio, film, vidéo, performance, etc.) diffusée sur une plateforme web.

Organisme de création

Formés essentiellement en vue de créer, produire et de diffuser des spectacles. Ils font appel à des artistes et à des concepteurs professionnels de leur discipline. L'organisme est reconnu « producteur » lorsqu'il assume la direction artistique ainsi que les coûts de conception, de répétition et de réalisation des spectacles.

Panel de discussion

Débat, discussions réunissant des experts sur un sujet donné.

Performance

Présentation en direct devant public d'une œuvre audio, visuelle, audiovisuelle ou mêlant plusieurs disciplines.

Présentation avec l'artiste

Présentation publique du travail ou d'une œuvre de l'artiste dans le cadre d'un évènement tel un vernissage ou un lancement.

Projection

Action de projeter une œuvre sur un objet (écran, mur, édifice, etc.).

Producteur

Personne qui finance ou coordonne les financements d'une œuvre et contrôle les dépenses par rapport au budget.

LEXIQUE

Production

Fonction qui soutient la recherche et les différentes étapes liées à la production d'activités, d'œuvres ou de spectacles.

Résidence d'artiste

Accueil d'un artiste (ou un groupe d'artistes) par un organisme au sein de son lieu de production ou de présentation, afin de favoriser la recherche et la création, la production et dans certains cas, la présentation d'une œuvre. Elle comprend les équipements techniques, et du soutien technique et financier aux artistes. Une résidence de recherche et création ou de production n'implique pas obligatoirement la production d'une œuvre.